

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service de l'Observatoire
1 22 70

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 DECEMBRE 2017
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE / MME DANIELLE MILON****OBJET : Aide aux projets concourant à la notoriété du territoire**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée au tourisme, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

L'année 2017 est importante pour le comité de jumelage de la ville de Trets, présidé par Monsieur Guy Ferretti, puisqu'elle marque le 5^{ème} anniversaire du jumelage de Trets avec la ville arménienne d'Aghavnadzor. Ainsi, un projet exceptionnel a vu le jour : « rencontres et débats autour d'échanges internationaux ». Il s'agit d'organiser, à Trets, une série d'événements pour fêter à la fois, les cinq ans de partenariat franco-arménien, mais aussi de développer les échanges de l'association avec l'Arménie, par des actions autour de deux symboles traditionnels de la Méditerranée et du sud Caucase : la vigne et le vin.

Les axes d'intervention retenus sont les suivants :

- la promotion de la francophonie et francophilie avec des invitées de l'éducation nationale arménienne, d'une école d'Erevan, des rencontres avec des collégiens du collège des Hauts de l'Arc de Trets, des encadrants et professeurs (début juillet 2017),
- une soirée événement de gala (juillet 2017),
- l'organisation d'un cycle de trois conférences qui auront lieu à la médiathèque de Trets (septembre 2017),
- l'édition d'un fascicule de questions réponses pour sensibiliser les enfants et collégiens à l'altérité, les droits de l'homme, l'empreinte de l'histoire, le devoir de mémoire, les valeurs républicaines, la citoyenneté, en partenariat avec la médiathèque de Trets, le collège des Hauts de l'Arc et les écoles primaires Jean Moulin et Edmond Brun, de Trets.

Au regard de l'impact de ces manifestations sur la notoriété du territoire, il est proposé une subvention de fonctionnement de 5 000 € sur un budget total de 16 000 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

